



## Bulletin de don pour l'acquisition des archives de Maurice Genevoix

### Je souhaite faire un don de :

- 20 € soit 6,8 € après déduction fiscale
- 50 € soit 17 € après déduction fiscale
- 100 € soit 34 € après déduction fiscale
- 200 € soit 68 € après déduction fiscale
- 300 € soit 102 € après déduction fiscale
- 500 € soit 170 € après déduction fiscale
- 1 000 € soit 340 € après déduction fiscale
- Autre montant :

Civilité ..... Nom ..... Prénom .....

N° et voie .....

Code postal ..... Ville .....

Téléphone ..... Courriel .....

Année de naissance .....

### Je règle :

- Par chèque à l'ordre de « Agent comptable BnF » - j'envoie ce bulletin par courrier avec mon chèque.

Bibliothèque nationale de France  
Délégation au Mécénat  
Quai François Mauriac  
75706 Paris cedex 13

- Par virement bancaire (RIB au dos). J'envoie ce bulletin par courrier ou par mél à [genevoix@bnf.fr](mailto:genevoix@bnf.fr)  
Lors du virement, j'indique la mention « Genevoix ».
- Vous pouvez également faire un don en ligne sur [www.bnf.fr](http://www.bnf.fr) / Soutenir la BnF

### Remerciement (merci de cocher une case) :

Je souhaite que mon nom figure sur la liste des donateurs en ligne

Je souhaite dédier ce don à : .....

(ce nom apparaîtra sur la liste des donateurs en ligne)

Je souhaite garder l'anonymat

### Comment avez-vous pris connaissance de cet appel au don ?

- Ancien donateur
- Site [bnf.fr](http://bnf.fr)
- Réseaux sociaux
- Publicité
- Article de presse
- Radio
- Télévision
- Autres (préciser)

## La BnF vous remercie pour votre générosité !

- **Tous les donateurs** le souhaitant seront mentionnés sur le site Internet de la BnF ou pourront faire le choix de faire inscrire le nom d'un proche.
- **Tous les donateurs** recevront la lettre d'information culturelle par courriel.
- **Les donateurs ayant versé entre 200 € et 500 €**, outre les avantages précédemment décrits, bénéficieront d'un abonnement à *Chroniques*, le magazine de la BnF, et seront invités aux vernissages publics des expositions de la BnF.
- **Les donateurs ayant versé plus de 500 €**, outre les avantages précédemment décrits, seront invités à un événement privé avec présentation de documents issus des archives de Maurice Genevoix.

### Avantage fiscal (loi du 1<sup>er</sup> août 2003 relative au mécénat)

- Réduction de l'impôt sur le revenu égale à 66 % du montant du don, dans la limite de 20 % du revenu imposable, reportable sur 5 ans.

Pour plus d'informations, contactez-nous au 01 53 79 46 60 ou à [genevoix@bnf.fr](mailto:genevoix@bnf.fr)

		RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE PARTIE RÉSERVÉE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ				
TRÉSOR PUBLIC						
Le relevé ci-contre est destiné à être remis à vos créanciers ou débiteurs, français ou étrangers, appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virements, paiements des quittances, etc...)						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Code banque	Code guichet	N° compte	Clé			
10071	75000	00001000380	07			
			Domiciliation			
			TPPARIS			
IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1007	1750	0000	0010	0038	007
			BIC (Bank Identifier Code)			
			TRPUFRP1			
Titulaire du compte : B.N.F. - AGENCE COMPTABLE BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DE FRANCE						
QUAI FRANÇOIS MAURIAC 75706 PARIS CEDEX 13						

Conformément à la loi "informatique et libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Vous disposez également d'un droit d'opposition, pour des motifs légitimes, au traitement des données vous concernant. Ce droit d'opposition peut être exercé sans motif légitime lorsqu'il s'agit de finalités de prospection commerciale. Pour toute demande relative à l'exercice de vos droits sur vos données personnelles, vous pouvez adresser un courrier à : Bibliothèque nationale de France - Quai François Mauriac - T4 N6 - 75706 Paris Cedex 13 ou un courriel à : [dpd@bnf.fr](mailto:dpd@bnf.fr).